

SYNDICAT GENERAL CGT DU CHU DE TOULOUSE

Au Ministère de la Santé, le 16 juillet 2019

Objet : Signalement d'un événement sanitaire majeur

Madame la Ministre de la Santé,
Et Monsieur le Président de la République Française

L'équipe d'Hématologie Hautement Protégée (de greffe de moelle osseuse) du CHU de Toulouse, signale un événement sanitaire qui pourrait avoir des conséquences sur la santé humaine et a dû se mettre en grève à compter du 28 juin 2019 pour le dénoncer.

En effet, depuis Février 2019 nous avons interpellés à de nombreuses reprises la Direction et les médecins, malgré cela les problèmes du service d'hématologie-greffe persistent.

Tout d'abord le manque d'effectif ne nous permet pas de travailler dans des conditions optimales. En effet, en 2015 nous comptions 31 infirmières et 27 aides-soignantes. Aujourd'hui nous sommes 28 infirmières et 24 aides-soignantes alors que nous faisons face à un accroissement considérable de l'activité de notre service, avec une charge en soins de plus en plus conséquente et une population toulousaine en perpétuelle croissance.

De plus, le service d'hématologie-greffe est une unité de soins intensifs, normés par la SFGM-TC.

Or depuis plus de 6 mois, les soignants sont contraints de travailler en sous-effectif (Non-respect des recommandations ratio greffés/soignants de 2011 de la sfgm-tc ou il est stipulé : « Une IDE pour 4 patients dans la journée et 1 IDE pour 5 patients la nuit. »

Nous sommes donc contraints de pratiquer un mode de fonctionnement mis en place au sein du service qui se nomme le « mode adapté » qui ne convient pas aux nécessités de la prise en charge des soins et qui n'a pas été validé en CHSCT, autrement dit qui est illégal. L'utilisation de cette procédure dégradée présente un risque majeur pour la santé des patients.

Ensuite, nous faisons face à des plannings illégaux, suivis d'un management violent et pathogène sur les agents. En effet, nous sommes confrontés à de multiples sollicitations, incessantes, en dehors des heures de travail par mails (messagerie personnelle) ou par téléphone au domicile pour effectuer des heures supplémentaires, ou des changements impromptus de planning. Nous travaillons six jours sur sept, plusieurs week-end d'affilés. Nous n'avons pas le temps de repos obligatoire entre 2 prises de postes, nous n'avons pas non plus la possibilité de poser 3 semaines de vacances en été comme le prévoit la charte GTT.

Ces dysfonctionnements notent le non-respect du décret n°2002-9 et -8 du 4 janvier 2002 relatif au temps de travail.

De plus, nous n'avons aucun suivi médical règlementaire par le service de la médecine du travail concernant les risques cytotoxiques (risque CMR , Art R231-51 et R4411 -4 du Code du travail) ainsi qu'aucun suivi psychologique au vu de cette spécialité qui est l'oncologie.

CONSTAT : Ces dysfonctionnements, ont induit une surcharge de travail et un épuisement moral, physique et psychique de l'équipe.

CONSEQUENCES: à ce jour nous comptons sept arrêts maladies infirmiers, aides-soignants confondus et sûrement d'autres prochainement pour burn-out.

Du fait de cet absentéisme et au regard des difficultés de recrutement de soignants qualifiés, il aurait été judicieux de mettre en place une équipe de suppléance suffisante réclamé depuis l'ouverture du site dans les instances : CHSCT,CTE...

De nombreux patients on était transférés dans d'autres services de soins sur le week-end du 13/14 juillet 2019.

Notre service à donc déclarer un Danger Grave Imminent avec le CHSCT Local, l'enquête est en cours. (Ci-joint le CERFA de déclaration fait par le CHSCT).

Nous sommes un des seuls services d'Hématologie Hautement Protégé de Greffe Occitanie avec le CHU de Montpellier à couvrir cette activité de pointe. Comment un CHU aussi grand et classé en première place dans la revue « Le Point » peut-il être aussi maltraitant envers son personnel ? Sachant que cette situation est récurrente depuis plus de trois ans sur l'Oncopole.

Nous avons signalé la situation à la direction de l'Agence Régional de Santé Occitanie qui n'a toujours pas répondu à notre demande de rendez-vous, car l'agence de Toulouse se dit incompétente à traiter cette question et nous renvoie vers l'agence de Montpellier.

Face à ces dysfonctionnements, les agents du service d'Hématologie Hautement Protégé Greffe, vous demande de prendre en considération ces faits : qu'une réévaluation de la charge de travail soit faite, pour que la norme actuelle soit revue, afin d'adapter la charge de travail et la technicité afférente à la prise en charge du patient : soit une Infirmière et une Aide-soignante pour 4 patients. Cela afin de permettre des soins de qualité en toute sécurité.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Madame, Monsieur à l'assurance de notre considération distinguée.

L'équipe d'Hématologie Hautement Protégée

Syndicat CGT du CHU de Toulouse

1 rue Juliot Curie

31000 Toulouse

TEL 05.61.15.63.77